RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Animateur / Animatrice du patrimoine

L'animateur ou l'animatrice du patrimoine met en valeur les aspects culturels, architecturaux et naturels d'une ville ou d'une région. Expositions, colloques, visites guidées, classes patrimoines... sont ses outils pour sensibiliser les habitants et les habitantes comme les touristes.

SOMMAIRE

Le métier

Compétences requises

Où l'exercer ?

Les études

Emploi et secteur

Salaire du débutant

Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Salaire débutant : **1870 €**

Statut : **Statut salarié**

Synonymes : Animateur / animatrice de l'architecture et du patrimoine, Médiateur / médiatrice du patrimoine

Secteurs professionnels : Culture - patrimoine, Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du contact, J'aime communiquer, convaincre



© Alain Potignon/Onisep

Le métier

Sensibiliser au patrimoine

Communes méconnues, monuments oubliés, sites naturels remarquables : l'animateur ou l'animatrice du patrimoine conçoit des circuits, des visites touristiques classiques ou thématiques (balades nocturnes, des ateliers de découverte d'une époque particulière...), des expositions, des conférences, des projets pédagogiques (planter des fleurs à l'emplacement d'un ancien jardin, créer la maquette du quartier d'une ville), des classes patrimoine de plusieurs jours en partenariat avec le corps enseignant, etc.

Informer les publics

L'animateur ou l'animatrice du patrimoine cherche à faire connaître les lieux ou les monuments auprès du grand public, mais aussi auprès des associations locales, des collectivités territoriales, etc. Pour cela, il ou elle rédige des plaquettes d'information, réalise des programmes, répond aux questions de journalistes, etc. Ses missions peuvent s'élargir au secteur de l'urbanisme lors de la présentation de grands projets urbains, par exemple.

Former, encadrer et piloter

L'animateur ou l'animatrice du patrimoine met en oeuvre la convention "Ville et Pays d'art et d'Histoire" signée avec le ministère de la Culture. Il ou elle forme et encadre les guides-conférenciers et les guides-conférencières qui se chargent des visites. Il ou elle peut être associé ou associée également à l'inventaire et aux projets de restauration du patrimoine.

Compétences requises

Culture générale

L'animateur ou l'animatrice du patrimoine possède un bon bagage culturel en histoire et histoire de l'art, histoire de l'architecture et du patrimoine. Il ou elle approfondit également ses connaissances tous les jours en lisant les journaux et magazines spécialisés, en se rendant dans les musées, les bibliothèques, etc. D'une curiosité insatiable, il ou elle peut ainsi analyser les différentes possibilités pour valoriser le patrimoine : création théâtrale, peinture et mise en scène de tableaux, jeux de lumière pour révéler des bâtiments, etc.

Conduite de projet

Pédagogie, qualités relationnelles, négociation, diplomatie et esprit de persuasion sont indispensables à l'animateur ou l'animatrice du patrimoine si il ou elle veut voir aboutir ses projets qui concernent souvent de nombreux interlocuteurs et interlocutrices (élus et élues, personnels administratifs, enseignants et enseignantes, guides...). Doté d'un bon sens de la communication à l'écrit comme à l'oral, on lui demande parfois aussi de maîtriser une langue étrangère.

Management des équipes

Assistants et assistantes, guides-interprètes, guides-conférenciers et guides-conférencières, médiateurs culturels et médiatrices culturelles... l'animateur ou l'animatrice du patrimoine peut être à la tête d'une équipe. Des qualités sont indispensable : le sens de l'écoute, la motivation, le dynamisme. Sa polyvalence ainsi que son sens de l'organisation et du management lui permettent également de gérer au mieux son service.

Où l'exercer ?

Dans les villes et pays " labellisés "

L'animateur ou l'animatrice de l'architecture et du patrimoine exerce principalement dans l'un des 210 lieux ayant obtenu le label " Ville ou Pays d'art et d'histoire " du ministère de la Culture. Ces villes, agglomérations ou groupements de communes s'engagent à mettre en oeuvre une politique de valorisation de leur patrimoine. Rattaché ou rattachée à la direction du développement local ou au service patrimoine, il ou elle encadre une petite équipe.

En réseau

L'animateur ou l'animatrice est au coeur d'un réseau constitué de guides-conférenciers et de guides-conférencières, de médiateurs et de médiatrices touristiques, de documentalistes, de graphistes et de maquettistes (pour la réalisation des plaquettes), d'artistes (peintres, comédiens et comédiennes, danseurs et danseuses...) et de la direction du patrimoine. Il ou elle est le référent ou la référente de terrain dans son domaine. Outre les acteurs de la vie locale, l'animateur ou l'animatrice travaille en étroite collaboration avec les acteurs culturels, touristiques et politiques locaux : offices du tourisme, directions régionales des affaires culturelles, municipalités voisines, conseils régionaux et généraux...

Titulaire ou sous contrat contractuel

L'animateur ou l'animatrice de l'architecture et du patrimoine est un agent ou une agente titulaire de la fonction publique territoriale ou sous statut contractuel, à la suite d'une sélection sur épreuves organisée directement par les collectivités.

Les études

Après le bac

3 ans pour préparer une licence (histoire de l'art et archéologie, histoire, etc.) ou une licence professionnelle en 1 an après un bac + 2 (protection et valorisation du patrimoine historique et culturel), éventuellement complétées par un master (2 ans). Ces diplômes donnent accès au concours d'animateur de l'architecture et du patrimoine organisé par les communes.

bac + 3

→ Licence mention arts

→ Licence mention histoire

→ Licence mention histoire de l'art

→ Licence mention histoire de l'art et archéologie

→ Licence mention musicologie

→ Licence mention théologie

→ Licence pro mention métiers de la médiation par des approches artistiques et culturelles

→ Licence pro mention protection et valorisation du patrimoine historique et culturel

bac + 5

→ Master mention histoire, civilisations, patrimoine

→ Master mention patrimoine et musées

→ Master mention techniques, patrimoine, territoires de l'industrie : histoire, valorisation, didactique

Emploi et secteur

Le patrimoine revalorisé

Le patrimoine n'a jamais été aussi en vogue en France et bénéficie de nouveaux types de financements (Loto, publicités, cagnottes, etc.) permettant de le valoriser. Les animateurs et les animatrices du patrimoine s'inscrivent dans ce mouvement de retour au tourisme de proximité et de redécouverte des charmes des villes de France comme du patrimoine naturel.

Sur tout le territoire

Concarneau, Millau, Bastia, Besançon... les villes labellisées couvrent l'ensemble du territoire, mais les ouvertures de postes sont peu nombreuses (une dizaine par an). Pour en obtenir un, il faut parfois accepter de se délocaliser dans une autre région.

Formation continue

La direction générale des patrimoines et de l'Architecture propose des séminaires de perfectionnement aux animateurs et animatrices de l'architecture et du patrimoine en activité. Ces formations courtes sont l'occasion d'élargir leurs connaissances méthodologiques ou sur l'actualité du patrimoine, par exemple. En passant des concours, les animateurs peuvent évoluer au sein de la Fonction publique territoriale.

Secteur

Culture - Patrimoine

Salaire du débutant *

À partir de 1870 euros brut par mois, pour les adjoints territoriaux du patrimoine (catégorie C, filière Culturelle).

* variable en fonction du lieu d'exercice, du statut.

Pour aller plus loin

Sur le web

Site du Centre national de la fonction publique territoriale

Librairie



PARCOURS

Les métiers de la culture et du patrimoine

Paru le 15/09/2022
Broché • 12,00 €
PDF • 8,00 €

PARCOURS

Tourisme

Paru le 26/05/2023
Broché • 12,00 €



PDF • 8,00 €

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

- Agent de développement touristique
- Guide-conférencier
- Responsable de projets culturels
- Conservateur du patrimoine
- Attaché territorial